

# FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2021 au Café de la Poste à Glovelier

### Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Désignation de scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée 2020 par courrier postal.
4. Message du Président et rapport de gestion
5. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2021
7. Nomination du président
8. Nominations et renouvellement au comité
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Rapport des représentants des organisations faïtières FSFM et FECH
11. Divers

### **1. Salutations et ouverture de l'assemblée**

Le président ouvre l'assemblée à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, soit XX membres et invités. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées. L'ordre du jour est accepté.

Mme Brigitte Favre, vice-présidente du Parlement jurassien apporte le message des autorités jurassiennes.

### **2. Désignation de scrutateurs**

Philippe Marchand est désigné scrutateur.

### **3. Procès-verbal de l'assemblée 2020**

A la suite de la pandémie Covid-19, l'assemblée n'a pas pu se dérouler en présentiel. Le procès-verbal rédigé après l'envoi d'un courrier postal a été mis en consultation sur le site de la FJEC.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est accepté.

### **4. Message du Président et rapport de gestion**

Le président rappelle les événements 2020 :

- La sélection des étalons à Glovelier a vu l'approbation pour le TES à Avenches de 17 étalons dont 13 du Jura historique.
- La finale du TES a eu lieu à huis clos. 12 étalons dont 8 de la région ont été définitivement admis comme reproducteur.
- L'armée a acheté en novembre 2020 26 chevaux (11 du Jura) avec une moyenne du prix d'achat de 8'125 francs.

Pierre Berthold relève encore la participation à Cheval Passion à Avignon avec 2 étalons. La pandémie a empêché toute manifestation avec public mais les TET ont pu se dérouler.

Pierre Berthold présente une rétrospective des 12 dernières années des activités de la FJEC. Celle-ci est jointe intégralement en annexe du PV.

## **5. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs des comptes**

Le gérant présente les comptes 2020. Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 7'143.53. La fortune au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 55'031.22. Ils ont été vérifiés le 11 juin 2021. Les délégués acceptent les comptes de l'exercice 2020 et donne décharge au comité.

## **6. Budget 2021**

Le budget prévoit un bénéfice de CHF 3'300.-. Il est tributaire de l'évolution des restrictions provoquées par la pandémie. Le budget est approuvé par l'assemblée.

## **7. Nomination du président**

Pierre Berthold n'est plus rééligible. De plus, il estime que le moment est venu de céder sa place. Pour le remplacer, le comité propose M. Claude Boillat, président du syndicat des Franches-Montagnes. Il est élu par acclamation.

Sur proposition du comité, Pierre Berthold est nommé Président d'honneur.

## **8. Nomination et renouvellement au comité**

Selon les statuts, un membre du comité peut siéger pendant 12 ans soit 3 périodes de 4 ans.

Eric Willemin est rééligible pour une dernière période. Nicole Fluri a donné sa démission car elle n'est plus présidente du SE VD. Le Président la remercie pour son activité au comité pendant 3 ans. La candidature de Dominique Odiet est proposée pour la remplacer. De plus, Claude Boillat doit être remplacé vu sa nomination à la présidence. Le SE FM présente la candidature de Christian Frésard. L'assemblée approuve les candidatures proposées. P. Berthold les remercie pour leur engagement et leurs souhaite la bienvenue dans le comité FJEC.

## **8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger**

Chantal Oppliger nous informe :

- Le projet «FM en manège » est opérationnel et donne satisfaction.
- La publicité se fait toujours dans les journaux Cavallo, Mein Pferd, Pferde in Bayern, Attelage Magazine, Sabots, Cheval Pratique, Site Esprit Trait, Hippo Revue et l'Equimag.
- La participation à Cheval Passion attire toujours beaucoup de monde et les participants ont de l'intérêt de plus en plus marqué pour le cheval FM.
- Les ventes de chevaux se sont bien déroulés.

P. Berthold remercie la coordinatrice de la Liste pour son excellent travail.

## **9. Rapport des représentants des organisations faïtières**

### **Rapport de la FSFM : Mme Chantal Pape Juillard**

La vice-présidente salue l'assemblée au nom de la FSFM. C'est un réel plaisir pour elle de représenter la FSFM vu que celle-ci est sans président depuis avril 2020 et que la gérante est sur le départ. La nomination de cette dernière sera communiquée le 30 juin prochain. Quant à la présidence, la candidature unique de M. Albert Roesti devrait être avalisé lors de l'AG de la FSFM du 6 juillet prochain à Saignelégier.

Il est encore précisé :

- Le soutien de la FSFM au projet de Jura Tourisme « Tous en selle » est de 5'000 francs pour les années 2020 et 2021.
- Des modifications concernant le descriptif linéaire et la formation des juges de race.
- Les comptes 2020 de la FSFM boucle avec un important bénéfice. Ce bénéfice sera utilisé principalement en faveur des éleveurs par des augmentations de primes.

P. Berthold remercie Chantal Pape Juillard pour son rapport.

Rapport de la FECH

Mme Céline Juillard est excusée ce soir. Il n'y a personne du comité dans l'assemblée

**10. Divers et imprévus**

Le nouveau président Claude Boillat remercie chaleureusement le président sortant et lui souhaite le meilleur pour les années à venir. Il relève la disponibilité, la motivation et sa manière de négocier. Son engagement pendant 12 ans en faveur de la FJEC et des éleveurs jurassiens a toujours été exemplaire.

Roger Biedermann, pour ECR, Vincent Boillat, pour AgriJura, Bernard Varin, pour le Marché-concours et Olivier Lapaire, pour la FRI remercie également Pierre Berthold pour sa précieuse collaboration.

Pierre Koller attire l'attention des syndicats et plus particulièrement celle des délégués à la prochaine assemblée de la FSFM : les points de l'ordre du jour concernant la proposition d'apport de sang étranger dans la race FM sont particulièrement importants. Il recommande de suivre la proposition du comité.

Pierre Koller demande également à chaque éleveur de ne plus vendre les bonnes juments et pouliches en Belgique. Celles-ci doivent rester dans les écuries de la région.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 22h.15 en remerciant les personnes présentes et en leurs souhaitant le meilleur dans leurs élevages.

Une présentation de Mme Jeanne Haering, et avec l'appui d'Olivier Lapaire, suit l'assemblée. Le sujet se porte sur la commercialisation de la viande chevaline en Suisse. La FJEC et la FRI ont soutenu ce projet sur 3 ans.

**Fédération Jurassienne  
D'Élevage Chevalin**

Le président :  
Pierre Berthold



Le gérant :  
Jean Froidevaux

